

Taux en vigueur pour l'année 2011 concernant la taxe foncière et les différents services :

Taxe foncière générale:	0.886 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe - Sûreté du Québec	0,120 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe incendie	0,195 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale – règ. 367-02	0,034 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale – règ. 396-07	0,013 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale – activité financière	0,085 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Éclairage de rues

- 33,00 \$ par lot construit.
-

Déchets domestiques et collecte sélective

- 165 \$ par logement ou commerce.

Aqueduc

- 80,00 \$ taux de base pour 160 m³;
- 0,60 \$/m³ supplémentaire.

Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez vous adresser :
Bureau Municipal aux heures d'ouvertures régulières
Téléphone | 450 788-2957

Vous pouvez obtenir une confirmation de taxes, ou toutes informations concernant l'évaluation ou numéro de cadastre (notaires, agents d'immeubles,) dans la section « ÉVALUATION » sous la rubrique « Rôle en ligne » ou faire les demandes par télécopieur | (450) 788-2050 ou par courriel | massueville@bas-richelieu.net